

Cherchez les femmes...

La duchesse de Bourgogne, la marquise d'O et la traduction des *Mille et une nuit* par Antoine Galland

Manuel COUVREUR

Elle entendit plusieurs sortes d'injures et de railleries piquantes, par rapport à son sexe, qu'elle méprisa, et dont elle ne fit que rire : je ne m'offense ni de vos injures, ni de vos railleries, disait-elle en elle-même : dites encore pire, je m'en moque, et vous ne m'empêchez pas de continuer mon chemin ¹.

Si toute trace de son passage en ce bas monde ne s'est pas entièrement perdue, la marquise d'O ne le doit qu'à une dédicace attachée, il est vrai, à l'un des ouvrages les plus lus depuis sa révélation à l'Occident au début du XVIII^e siècle.

Pour comprendre comment le savant qu'était Antoine Galland a eu l'idée de se lancer dans la traduction des *Mille et une nuit* et de la dédier à la marquise d'O, il convient de remonter à l'année 1679 ². Le 12 septembre, Galland embarquait pour son troisième voyage en Orient. Il naviguait de conserve avec Guilleragues qui gagnait son poste d'ambassadeur à la Porte ³. Issu d'une famille de parlementaires bordelais, Gabriel de Lavergne, vicomte de Guilleragues (1628-1685) avait fait partie de la clientèle du gouverneur de Guyenne, Armand de Bourbon, et s'était lié avec Molière dont la troupe était alors placée sous la protection du prince de Conti. Le 17 juillet 1658, Guilleragues avait épousé Marie-Anne de Pontac (ca. 1635-1711), qui appartenait à une branche cadette d'une illustre famille du Bordelais, alliée aux

¹ Antoine GALLAND, *Histoire. Les deux sœurs jalouses de leur cadette*, dans *Les mille et une nuit*, Paris, Florentin Delaulne, 1717, t. XII, pp. 280-281.

² Il serait déplacé, dans le cadre de ce bref article, de détailler sa carrière et nous renvoyons au travail admirable de Mohamed ABDEL-HALIM, *Antoine Galland : sa vie et son œuvre*, Paris, Nizet, 1964. Les rares éléments qui se sont ajoutés depuis à notre connaissance ont été rassemblés en 2001 par Frédéric BAUDEN, « Nouveaux éclaircissements sur la vie et l'œuvre d'Antoine Galland (1646-1715) », *Journal asiatique*, 2001, vol. 289, pp. 1-66. La présente étude reprend pour partie notre introduction à Antoine GALLAND, *Les mille et une nuit*, édition critique par Manuel COUVREUR, avec la collaboration de Xavier LUFFIN, Paris, Champion (« Bibliothèque des génies et des fées »), à paraître en 2014.

³ Voir Frédéric DELOFFRE et Jacques ROUGEOT, « Vie de Guilleragues », dans leur édition de Gabriel-Joseph DE LAVERGNE, vicomte DE GUILLERAGUES, *Lettres portugaises, Valentins et autres œuvres*, Paris, Garnier, 1962, pp. XXV-LXXXVI ; ainsi que leur édition de sa *Correspondance*, Paris-Genève, Droz (« Textes littéraires français », 234), 1976.

Eyquem de Montaigne comme aux Montesquieu. Après la mort du prince de Conti en 1666, Guilleragues avait commencé à fréquenter les salons parisiens, en particulier celui de la duchesse de Richelieu, où il s'était lié avec la future M^{me} de Maintenon : la fidélité de la marquise à celui que Saint-Simon appelle son « meilleur ami »⁴ ne se démentit jamais. La marquise de Sévigné, la comtesse de La Fayette, le duc de La Rochefoucauld ou encore Segrais et Racine s'ajoutèrent à ses relations littéraires. Le succès des *Lettres portugaises* publiées par Claude Barbin en 1668 relança sa carrière personnelle : le 21 octobre 1669, il fut autorisé à acheter la charge de secrétaire ordinaire de la chambre et du cabinet de Sa Majesté. Sa réputation d'homme d'esprit était désormais établie et c'est à lui que Boileau dédia sa cinquième *Épître*, comme à un « maître en l'art de plaire »⁵. Mais sa fortune continuait à se délabrer et, en 1675, il fut contraint de revendre sa charge. Ce serait pour lui permettre de se refaire que, selon Saint-Simon, M^{me} de Maintenon se serait entremise pour lui obtenir un poste diplomatique⁶. En la circonstance, il semble que ce soit plutôt Colbert qui soit intervenu pour faire désigner Guilleragues qui comptait alors parmi les proches du marquis de Seignelay, son fils.

Dès l'arrivée de Galland à Constantinople le 18 octobre 1680, Guilleragues « par sa bonté le retint auprès de sa personne et le logea dans le Palais de France ». L'ambassadeur n'avait pas été sans remarquer ses connaissances exceptionnelles sur tout ce qui avait trait à l'Orient, tant ancien que moderne :

Pour ce qui me regarde, je suis toujours auprès de Monsieur l'Ambassadeur avec tous les sujets de satisfaction que je puis souhaiter, mais quoiqu'il me considère beaucoup plus que je ne mérite, je ne puis m'empêcher de penser souvent que je suis éloigné de la France [...] et cependant, je ne puis y retourner avec honneur qu'en même temps que Son Excellence qui est autant bien intentionné qu'on le puisse être à m'y rendre service avec chaleur, ce qui fait que je souffre plus patiemment les chagrins d'une si longue absence sachant qu'il a de puissants amis auprès de lui de qui il peut beaucoup.

Guilleragues ne le payait pas de mots. Il s'entremet auprès de Colbert et obtint « que ce ministre l'employât par lui-même »⁷. Mais le 4 mars 1685, le vicomte succombait à une attaque d'apoplexie. Après un ultime périple en Levant, Galland rentra définitivement à Paris en décembre 1688.

Au vu de la réputation littéraire de Guilleragues comme de la protection qu'il lui avait accordée, Galland n'aurait pu placer *Les mille et une nuit* sous un patronage ni plus illustre ni plus légitime :

Les bontés infinies que feu Monsieur DE GUILLERAGUES, votre illustre père, eut pour moi dans le séjour que je fis il y a quelques années à Constantinople, sont trop présentes à mon esprit, pour négliger aucune occasion de publier la reconnaissance

⁴ SAINT-SIMON, t. I, p. 1048.

⁵ Nicolas BOILEAU, *Œuvres complètes*, Antoine ADAM, Françoise ESCAL (éds.), Paris, Gallimard (« Bibliothèque de la Pléiade »), 1966, p. 118.

⁶ SAINT-SIMON, t. I, pp. 317-319.

⁷ Antoine GALLAND, *Sommaire ou Mémoire chronologique et Lettre à Jacob Spon* (oct. 1682), cités par Mohamed ABDEL-HALIM, *op. cit.*, pp. 72-73.

que je dois à sa mémoire. S'il vivait encore pour le bien de la France et pour mon bonheur, je prendrais la liberté de lui dédier cet ouvrage, non seulement comme à mon bienfaiteur ; mais encore comme au génie le plus capable de goûter et de faire estimer aux autres les belles choses. Qui peut ne se pas souvenir de l'extrême justesse avec laquelle il jugeait de tout ; ses moindres pensées toujours brillantes, ses moindres expressions toujours précises et délicates, faisaient l'admiration de tout le monde, et jamais personne n'a joint ensemble tant de grâces et tant de solidité ⁸.

Que l'épître dédicatoire réfère explicitement au père, ne doit pas pour autant oblitérer le rôle joué par sa fille : la marquise d'O est bien à l'origine d'un projet dont elle sera la destinataire privilégiée et cela jusqu'au terme de l'entreprise.

Née à Bordeaux, Marie-Anne de Lavergne de Guilleragues (1657-1737) était montée à Paris en 1674. Bien que Saint-Simon n'aimât guère cette créature de la marquise de Maintenon, il ne pouvait lui dénier tout mérite :

Guilleragues, son père, n'était rien qu'un Gascon, gourmand, plaisant, de beaucoup d'esprit, d'excellente compagnie, qui avait des amis, et qui vivait à leurs dépens parce qu'il avait tout fricassé, et encore était-ce à qui l'aurait. Il avait été ami intime de M^{me} Scarron, qui ne l'oublia pas dans sa fortune et qui lui procura l'ambassade de Constantinople pour se remplumer ; mais il y trouva, comme ailleurs, moyen de tout manger. Il y mourut et ne laissa que cette fille unique, qui avait de la beauté. [...] Elle avait beaucoup d'esprit, plaisante, complaisante, toute à tous et amusante. Son esprit était tout tourné au romanesque et à la galanterie, tant pour elle que pour autrui. Sa table rassemblait du monde chez elle, et cette humeur y était commode à beaucoup de gens, mais avec choix et dont elle pouvait faire usage pour sa fortune ⁹.

Pendant son séjour à Constantinople, Galland qui avait conçu une affection sincère pour cette jeune fille de vingt ans, belle et cultivée, se fit son précepteur : « J'ai aussi une traduction que j'ai faite en grec vulgaire, d'une historiette de M. de Préchac, intitulée *Le gris de lin* pour faciliter le dessein qu'a Mademoiselle de Guilleragues d'apprendre cette langue ». Cette traduction semble perdue, mais l'épître dédicatoire que Galland avait adressée à sa pupille est connue :

Je ne dirai point que vous êtes une des plus belles femmes du monde dont les charmes et la beauté émerveillent les regards. Mais je veux affirmer qu'en ce qui concerne l'esprit, le ciel vous a accordé plus qu'aux autres femmes. Je n'en connais pas de plus savante et qui comprenne les choses les plus difficiles avec tant d'aisance. Vous apprenez tout ce que vous désirez apprendre ; et, sachant beaucoup plus de choses que les autres dames de votre rang, vous ne vous en montrez pas fière. Tout le monde le reconnaît en avouant qu'avec un tel savoir on n'a jamais vu une telle modestie ¹⁰.

⁸ ID., *Épître dédicatoire à la marquise d'O*, dans *Les mille et une nuit*, Paris, Veuve Claude Barbin, 1704, t. 1, pp. III-V.

⁹ SAINT-SIMON, t. 1, pp. 317-319.

¹⁰ Antoine GALLAND, *Correspondance*, Mohamed ABDEL-HALIM (éd.), thèse complémentaire inédite pour le doctorat ès Lettres de l'Université de Paris, 1964, p. 163 (lettre à Spon, oct. 1682). La copie de l'épître est jointe à cette lettre (*id.*, pp. 166-167).

Le choix de cette nouvelle publiée par Jean de Préchac en 1680 permet de se faire une idée de l'inclination qu'avait la jeune fille pour les romans galants à sujet contemporain si fort au goût du jour.

À sa mort, le vicomte de Guilleragues laissait son épouse et leur fille dans le besoin. C'est à Constantinople que celle-ci avait rencontré – dans des circonstances que Saint-Simon s'est complu à romancer avec aigreur –, celui qui allait devenir son époux :

Villers était un petit garde-marine fort gueux, fort sot, mais fort bien fait, qui montait le vaisseau sur lequel Guilleragues fit son voyage, où il avait mené sa femme et sa fille. [...] Villers, qui était devenu amoureux de M^{lle} de Guilleragues dans la traversée, ayant appris la mort de son père et son prochain retour, fit si bien qu'il fut de ceux qui montèrent le vaisseau qui allait chercher la mère et la fille. Villers était devenu enseigne ou lieutenant, et M^{lle} de Guilleragues, charmée de son retour et encore plus de l'amour qui lui avait fait entreprendre ce voyage, le fit goûter à sa mère, et, à la manière des héros de roman qui ne s'inquiètent pas de la subsistance, ils se marièrent sur la côte de l'ancienne Troie, où le vaisseau eut à relâcher, et où ils mirent pied à terre. C'était une terre toute propre à un mariage de roman ; aussi lui porta-t-elle bonheur. M^{me} de Maintenon, plus touchée du romanesque que sa moderne austérité ne le semblait, prit de là pour eux un degré d'affection qu'elle trouva moyen de se tourner en utile ¹¹.

En réalité, ce mariage avait été approuvé par Guilleragues lui-même ¹² et Marie-Anne de Guilleragues était fiancée au marquis d'O depuis 1684, ainsi que l'atteste le registre baptistaire tenu à la résidence de l'ambassadeur à Péra ¹³.

Gabriel de Villers ou de Villiers (1655-1728), marquis d'O et, en 1699, de Franconville, avait été chevalier de Malte avant d'entrer dans la marine royale dont il avait été promu lieutenant en 1682. Sans doute, comme l'avance Saint-Simon, le marquis profita-t-il du convoi qui avait conduit le nouvel ambassadeur à Constantinople, le 11 janvier 1686, pour ramener sa fiancée et sa future belle-mère. À peine débarquées en France en avril 1686, toutes deux bénéficièrent de la protection efficiente de la marquise de Maintenon : dès le mois de janvier suivant, le roi leur accordait une pension de 2 000 livres ¹⁴. Le 10 février 1687, le contrat de mariage fut passé devant notaire et la cérémonie se déroula, selon les sources, soit le dimanche 16, soit le mardi 18 suivant.

¹¹ SAINT-SIMON, t. I, p. 1053. Saint-Simon retravaillera ce texte avant de l'intégrer dans ses *Mémoires*, non sans y avoir ajouté encore quelques inexactitudes (*id.*, p. 317).

¹² Ceci est confirmé sans aucune ambiguïté par une lettre que sa veuve adresse à Seignelay, afin de solliciter son aide pour la conclusion de cette union et la survivance de la charge d'ambassadeur à la Porte pour son gendre : « Vous savez, Monsieur, le dessein qu'il avait fait de la [sa fille] marier avec le marquis d'O, ce que vous avez approuvé » (Marie-Anne DE PONTAC, vicomtesse DE GUILLERAGUES, dans Gabriel-Joseph DE LAVERGNE, vicomte DE GUILLERAGUES, *Correspondance*, *op. cit.*, p. 1024 [lettre à Jean-Baptiste Colbert de Seignelay, 8 mars 1685]).

¹³ Ils sont parrain et marraine de Gabriel-Joseph Tassin, fils du cuisinier de l'ambassade, baptisé le 27 décembre 1684 (cité par Émile PUECH [éd.], *Des Français en Orient. Exploitation des informations recueillies par le R. P. Van Dijk dans les archives des pères capucins*, p. 129, n° 5, inédit aimablement communiqué par l'auteur).

¹⁴ Voir les commentaires de Frédéric Deloffre dans son édition des *Lettres portugaises*, *op. cit.*, pp. 261-262.

S'ils n'avaient aucune fortune, le marquis et la marquise d'O avaient d'autres qualités, comme leur beauté que personne ne leur a jamais déniée, pas même les faiseurs de couplets qui tout en se moquant des échecs militaires du mari dans les Flandres, chansonnaient « la belle Dodo », son épouse¹⁵. Leurs qualités intellectuelles ensuite. Nous avons vu celles que Galland reconnaissait à mademoiselle de Guilleragues. Quant au marquis d'O, sa belle-mère le recommandait à Seignelay comme un « homme de qualité, d'une prudence, d'une conduite et d'une modération accompagnées de beaucoup de fermeté et de courage »¹⁶. M^{me} de Maintenon comprit qu'avec ces mérites, ils avaient tout pour réussir à la cour mais que leur réussite, ils la lui devraient entièrement. Pour ce qui est du caractère, Saint-Simon a analysé leur contraste :

D'O peu à peu avait changé de forme, et lui et sa femme tendaient à leur fortune par des voies entièrement opposées, mais entre eux parfaitement de concert. Le mari était un grand homme froid, sans autre esprit que du manège et d'imposer aux sots par un silence dédaigneux ; une mine et une contenance grave et austère, tout le maintien important ; dévot de profession ouverte, assidu aux offices de la chapelle, où dans d'autres temps on le voyait encore en prières ; [...] M^{me} d'O vivait d'une autre sorte. [...] Cet alliage de dévotion et de retraite d'une part, de tout l'opposé de l'autre, mais avec jugement et prudence, était quelque chose de fort étrange dans ce couple si uni et si concerté. M^{me} d'O se donnait pour aimer le monde, le plaisir, la bonne chère ; et, pour le mari, on l'aurait si bien pris pour un pharisien, il en avait tant l'air, l'austérité, les manières, que j'étais toujours tenté de lui couper son habit en franges par derrière¹⁷.

Cette divergence d'humeur allait servir les desseins de la marquise de Maintenon qui s'entendait à placer ses créatures aux postes clefs.

L'opportunité s'en présenta lors de la constitution de la maison du dernier des bâtards de Louis XIV et de la marquise de Montespan. Le caractère du comte de Toulouse « sage, silencieux, mesuré », « avec un accueil aussi gracieux qu'un froid naturel, mais glacial, le pouvait permettre »¹⁸, ne pouvait que s'accorder avec celui du marquis d'O. Aussi, le 1^{er} mars 1687 :

Le roi choisit le marquis de Villers d'O, qui fut fait major de la marine du Ponant pendant que le roi était à Fontainebleau l'année passée, et qui avait épousé mademoiselle de Guilleragues le jour de mardi-gras. Le roi le choisit pour être gouverneur de M. le comte de Toulouse. Le roi avait donné à madame de Guilleragues 22 000 écus¹⁹.

Ce poste « lui donna un être, une grasse subsistance, un rapport continuel avec le roi, et des privances et des entrées à toutes heures, qui n'avaient aucun usage par-devant,

¹⁵ Voir le couplet « sur l'air de *Joconde* » qui les brocarde en 1708 dans *Le nouveau siècle de Louis XIV ou Choix de chansons historiques et satiriques*, Paris, Garnier, 1857, p. 265.

¹⁶ Marie-Anne DE PONTAC, vicomtesse DE GUILLERAGUES, *op. cit.*, p. 1025 (lettre à Jean-Baptiste Colbert de Seignelay, 8 mars 1685).

¹⁷ SAINT-SIMON, t. I, pp. 318-319.

¹⁸ *Id.*, t. II, pp. 939-940.

¹⁹ DANGEAU, t. II, p. 30.

c'est-à-dire comme celles des premiers gentilshommes de la chambre »²⁰. Les époux d'O surent gagner la confiance de leur pupille au point qu'en 1696, « leur temps fini par l'âge de M. le comte de Toulouse, ils demeurèrent tous deux chez lui comme ils y avaient été, avec toute sa confiance et l'autorité entière sur toute administration chez lui »²¹. C'est aux côtés du comte de Toulouse, qui avait été nommé amiral de France dès 1683 et lieutenant général des armées du roi en 1697, que d'O poursuivit sa carrière militaire. À la fin de décembre 1707, il fut fait lieutenant général de la marine. Malgré ses déboires militaires, il obtint la grand-croix de Saint-Louis en 1726. Son influence avait cependant diminué fortement après le mariage du comte de Toulouse, en 1723²².

Entre-temps, l'arrivée d'un nouvel astre à la cour avait offert à la marquise d'O une fulgurante ascension : la duchesse de Bourgogne « que M^{me} de Maintenon se proposait d'élever et de gouverner à sa mode, et auprès de qui elle mit le plus de personnes de sa confiance qu'elle en put trouver »²³. La constitution de la maison de la petite princesse avant même son arrivée à Versailles lui en avait offert l'occasion. En date du 2 septembre 1696, Dangeau note :

Le roi m'appela après sa messe, et me dit qu'il m'avait choisi pour être chevalier d'honneur de madame la duchesse de Bourgogne ; que la duchesse du Lude serait sa dame d'honneur et le comte de Tessé son premier écuyer [...]. Le roi me rappela ensuite pour me dire qu'il avait aussi choisi madame de Dangeau pour être dame du palais. Elles seront six ; voici l'ordre dans lequel le roi les a nommées : mesdames de Dangeau, la comtesse de Roucy, la marquise de Nogaret, la marquise d'O, la marquise du Châtelet, la comtesse de Montgon²⁴.

La plupart avaient appartenu à la maison de la dauphine jusqu'à son décès en 1690 : Dangeau, sinon M^{me} de Roucy elle-même, du moins la duchesse d'Arpajon, sa mère, ainsi que M^{mes} de Nogaret et du Châtelet. À leurs côtés, M^{me} de Maintenon fit nommer ses femmes de confiance : la marquise d'O, bien entendu, mais aussi M^{mes} de Dangeau, de Montgon – fille de la marquise d'Heudicourt, son amie de longue date – et, pour faire bonne mesure, sa propre cousine, la comtesse de Mailly, qui devint dame d'atour.

Par sa gaieté, son esprit, ses connaissances et ses talents – il semble, notamment, qu'elle chantait avec aisance²⁵ –, la marquise d'O sut s'attirer l'amitié que M^{me} de Maintenon avait portée à son père. En résulta une véritable complicité qui se confirmera lorsque la marquise d'O entrera dans le cénacle restreint appelé, par dérision, la *cabale* et qui rassemblait autour de M^{me} de Maintenon, ses amies les plus familières : les marquises de Caylus, de Dangeau, d'Heudicourt et de Lévis, ou

²⁰ SAINT-SIMON, t. I, p. 317.

²¹ *Id.*, p. 318.

²² DANGEAU, t. II, p. 30.

²³ SAINT-SIMON, t. I, p. 1049.

²⁴ DANGEAU, t. VI, pp. 461-462.

²⁵ « Un Français établi déjà sur un tonneau, qui me chantait au coin de la rue, [...] a bien voulu me communiquer les étonnants couplets de chansons que je viens de faire écrire, et que je vous supplie de faire chanter à madame d'O » (TESSÉ, p. 34 [lettre à la duchesse de Bourgogne, 7 avr. 1701]).

encore la duchesse de Noailles²⁶. Lors de ces repas entre femmes, où chacune portait un surnom – *L'enjouée* ou *L'incomparable*, comme chez La Bruyère ou François Couperin –, celui de la marquise d'O était *La grosse*, non pour sa taille qui devait être bien prise, mais pour ses grossesses répétées²⁷. La duchesse de Bourgogne elle-même ne dédaignait pas de se joindre parfois à ce cénacle badin. La faveur du marquis d'O n'était pas en reste, comme le note Dangeau, en date du 23 octobre 1699 :

Le roi charge trois courtisans de suivre monseigneur le duc de Bourgogne ; il y en aura toujours quelqu'un d'eux trois auprès de lui. On sait que le marquis d'O est un des trois que le roi a choisis, et il a commencé aujourd'hui à suivre monseigneur le duc de Bourgogne. Les deux autres ne sont point encore déclarés. M. d'O ne laissera pas de demeurer auprès de M. le comte de Toulouse comme il est. On ne donne aucun nom à ces emplois ici, et il n'y aura aucuns appointements attachés ; mais c'est une grande marque de l'estime de Sa Majesté qui ne demeure point sans récompense²⁸.

D'O avait été fait, aux côtés du comte de Cheverny, du marquis de Saumery, puis du marquis de Gamaches, *gentilhomme d'honneur*, selon le titre officiel, ou *menin*, selon l'appellation espagnole qui l'avait supplantée dans l'usage.

C'est au moment où la faveur de la marquise d'O atteint son plus haut période que Galland qui avait dû se rapprocher d'elle dès son retour à Paris, se propose de lui offrir une nouvelle traduction. Galland n'avait eu de cesse non seulement de faire découvrir au lectorat français le monde oriental dans toute sa diversité, mais s'était attaché à prouver que dans le domaine littéraire, les auteurs persans, arabes ou turcs ne le cédaient en rien à leurs homologues français. La parution en 1693 de la dernière édition des *Maximes* revue par La Rochefoucauld avait incité Galland à montrer que dans ce genre, « les Orientaux n'ont pas l'esprit ni moins droit, ni moins vif que les peuples du Couchant » : pour le démontrer, il en fit paraître en 1694 une anthologie sous le titre *Les paroles remarquables, les bons mots et les maximes des Orientaux*²⁹. Après que La Fontaine eut renouvelé le genre de la fable, Galland s'attela, entre 1694 et 1696, à une nouvelle traduction des *Fables indiennes, politiques et morales de Bidpai, bramine ou philosophe indien*, dont le fabuliste français reconnaissait s'être inspiré. Aussi, la mode du conte à peine éclos, Galland voulut-il profiter de l'aubaine et démontrer que, dans ce genre aussi, les Orientaux non seulement égalaient les Français, mais leur étaient supérieurs :

Si les contes de cette espèce sont agréables et divertissants par le merveilleux qui y règne d'ordinaire, ceux-ci doivent l'emporter en cela sur tous ceux qui ont paru : puisqu'ils sont remplis d'événements qui surprennent et attachent l'esprit, et

²⁶ Voir *L'estime et la tendresse*, correspondance intime de M^{mes} de Maintenon, de Caylus et de Dangeau réunies et présentées par Pierre-Eugène Leroy et Marcel Loyau, Paris, Albin Michel, 1998, pp. 145 sq.

²⁷ « On apprit que la marquise d'O avait encore fait une fausse couche, qui était la dixième » (SOURCHES, t. VI, p. 134 [1^{er} mars 1699]).

²⁸ DANGEAU, t. VII, p. 174.

²⁹ Antoine GALLAND, *Avertissement*, dans *Les paroles remarquables, les bons mots et les maximes des Orientaux. Traduction de leurs ouvrages en arabe, en persan et en turc*, Paris, Maisonneuve et Larose (« Dédale »), 1999, p. 17.

qui font voir de combien les Arabes surpassent les autres nations en cette sorte de composition³⁰.

Au plus tard en 1701, Galland envisagea de traduire un nouvel ouvrage de fiction et son choix se porta sur les *Voyages de Sindbad*³¹. Cette décision s'explique par le fait que l'ouvrage relevait de deux genres qui connaissaient alors une vogue sans précédent : le récit de voyage et le conte merveilleux. Galland ne s'illusionnait guère sur le fait que les lieux visités par Sindbad ne fussent, pour la plupart, imaginaires, mais il comprit que c'était précisément ce qui séduirait un lectorat avide de merveilleux. Envisageant d'éditer sa traduction, Galland se tourna vers son ancienne pupille et lui soumit son manuscrit. La marquise d'O en accepta la dédicace, ainsi qu'il le rappelle dans son épître dédicatoire des *Mille et une nuit* où il fait état de la protection qu'elle avait « bien voulu accorder à la traduction française de sept contes arabes » qu'il lui avait présentée³². Galland s'est expliqué sur les raisons qui l'amènèrent ensuite à en différer la publication :

Le retardement, MADAME, vient, de ce qu'avant de commencer l'impression, j'appris que ces contes étaient tirés d'un recueil prodigieux de contes semblables, en plusieurs volumes, intitulé *Les mille et une nuit*. Cette découverte m'obligea de suspendre cette impression, et d'employer mes soins à recouvrer le recueil³³.

Après de nombreuses péripéties, Galland parvint à s'en procurer un manuscrit excellent, mais incomplet. Les deux premiers volumes de sa traduction parurent chez la veuve Barbin en 1704. En plaçant sa traduction sous la protection de la marquise d'O, Galland faisait coup double : il témoignait sa gratitude au vicomte de Guilleragues et pouvait espérer que sa fille assurerait le succès de l'ouvrage à la cour.

Ce succès, personne, ni Galland ni son éditeur en tout cas, n'en avait imaginé l'ampleur. Galland était avant tout un savant. Pour l'antiquaire qu'il était, l'entreprise s'inscrivait dans le travail de recherche sur les origines du roman qu'avait commencé Pierre-Daniel Huet, comme l'atteste la correspondance échangée par les deux érudits. En tant qu'orientaliste, le travail de traduction affinait sa maîtrise linguistique, mais surtout – et c'est là l'une des originalités les plus décisives de Galland – lui permettait de révéler la pensée des Orientaux, non par le biais d'un traité écrit par un Occidental, mais en leur donnant la parole :

Je pourrais m'étendre sur les qualités de l'esprit des Orientaux. Mais, ce serait peut-être diminuer le plaisir du lecteur que de lui exposer par avance ce qu'il aimera mieux sentir par lui-même. C'est pourquoi, je lui laisse ce plaisir entier afin qu'il juge par le témoignage même des Orientaux, plutôt que par ce que j'en pourrais dire, s'ils ont raison de croire qu'ils ne sont pas moins partagés d'esprit et de bon sens que les autres nations qui nous sont plus connues à cause de leur voisinage³⁴.

³⁰ ID., *Avertissement*, dans *Les mille et une nuit*, op. cit., t. 1, pp. VIII-X.

³¹ Mohamed ABDEL-HALIM, op. cit., p. 265.

³² Antoine GALLAND, *Épître dédicatoire à la marquise d'O*, dans *Les mille et une nuit*, op. cit., t. 1, p. v.

³³ ID., op. cit., pp. V-VI.

³⁴ ID., *Avertissement*, dans *Les paroles remarquables, les bons mots et les maximes des Orientaux*, op. cit., p. 19.

Comme il l'escomptait, le monde savant salua son initiative. Mais Galland – et c'est là l'une de ses autres originalités marquantes – était certes un savant et un savant qui communiquait par priorité avec ses pairs, mais il entendait aussi divulguer son savoir vers un public plus large. En choisissant de traduire des fables, des maximes ou des contes, il voulait intéresser l'honnête homme et être lu par le public mondain qui se délectait de ces genres littéraires.

Or, Galland comprit que *Les mille et une nuit* avaient tout pour plaire au lecteur français, et cela, selon deux modalités différentes. Tout d'abord, celle qu'il définit comme un plaisir réflexif résultant de toute activité d'apprentissage :

Ils doivent plaire encore par les coutumes et les mœurs des Orientaux, par les cérémonies de leur religion, tant païenne que mahométane ; et ces choses y sont mieux marquées que dans les auteurs qui en ont écrit, et que dans les relations des voyageurs. Tous les Orientaux, Persans, Tartares, et Indiens s'y font distinguer, et paraissent tels qu'ils sont, depuis les souverains jusqu'aux personnes de la plus basse condition. Ainsi, sans avoir essuyé la fatigue d'aller chercher ces peuples dans leurs pays, le lecteur aura ici le plaisir de les voir agir, et de les entendre parler³⁵.

Pour renforcer cette dimension, Galland appliquera aux *Mille et une nuit* les procédés qu'il avait mis en œuvre dans ses précédentes traductions et ajoutera à l'original arabe parfois de simples éclaircissements, mais aussi de véritables exposés didactiques. Aux côtés de ce plaisir réflexif, Galland montre que l'œuvre arabe peut aussi susciter un plaisir direct :

Si les contes de cette espèce sont agréables et divertissants par le merveilleux qui y règne d'ordinaire, ceux-ci doivent l'emporter en cela sur tous ceux qui ont paru : puisqu'ils sont remplis d'événements qui surprennent et attachent l'esprit³⁶.

Si Galland insiste tant sur le merveilleux, c'est qu'il escompte qu'il assurera le succès de librairie. En réalité, le merveilleux – certes fort présent au début et à la fin du recueil – est totalement absent d'un tiers des récits.

Lorsque Galland sollicita la marquise d'O, sans doute celle-ci fut-elle heureuse d'aider son ancien précepteur, devenu entre-temps une autorité reconnue par tout ce que l'Europe comptait de savants. Mais en dédiant sa traduction à une « dame du palais de madame la duchesse de Bourgogne », Galland n'a-t-il pas envisagé aussi d'intéresser cette dernière et de se concilier sa bienveillance ? La duchesse de Bourgogne, en effet, ne refusait pas sa protection aux savants ni aux voyageurs. Paul Lucas, avant d'obtenir le brevet d'antiquaire du roi, n'avait-il pas pris en 1711 la charge de maréchal des logis dans la maison de la duchesse³⁷ ? Dans cette même perspective, le texte du privilège accordé le 16 juin 1708 à Jacques Collombat est également éclairant. Présenté comme « libraire à Paris, et imprimeur ordinaire de notre très chère et très amée petite-fille la duchesse de Bourgogne », Collombat qui

³⁵ Id., *Avertissement*, dans *Les mille et une nuit*, op. cit., t. 1, pp. x-xii.

³⁶ Id., p. x.

³⁷ Voir la présentation d'Henri DURANTON à son édition du *Voyage du sieur Paul Lucas dans le Levant (juin 1699-juillet 1703)*, Saint-Étienne, Université de Saint-Étienne (« Lire le dix-huitième siècle »), 1998, pp. 11-12.

y fait état de sa volonté de publier des « grammaires et méthodes pour apprendre facilement les langues hébraïque, chaldaïque, arabe, turque et persane, avec des petits dictionnaires de ces langues », obtient, au vu des frais considérables engagés pour la fonte de ces caractères, le monopole sur plusieurs ouvrages de piété dédiés à sa protectrice³⁸. Collombat qui tenait boutique rue Saint-Jacques, s'était spécialisé dans les travaux des jésuites missionnaires. Lorsqu'il s'était agi de choisir un aumônier à la duchesse, « ce fut une affaire intérieure de jésuites, dont le P. de La Chaise fut le maître »³⁹. Le R. P. Louis Le Comte devint son confesseur, avec l'approbation de M^{me} de Maintenon⁴⁰. Ce jésuite qui avait été envoyé comme missionnaire en Chine, était connu pour ses travaux savants sur le sujet. En 1697, un autre missionnaire en Chine, le R. P. Joachim Bouvet, dédia « à monseigneur le duc et à madame la duchesse de Bourgogne » un splendide recueil de gravures lavées – comme il se doit – à l'encre de Chine⁴¹. Peut-être est-ce cet ouvrage qui a donné lieu à une anecdote rapportée par M^{me} Dunoyer :

[...] le jour que madame la chancelière donna bal à madame la duchesse de Bourgogne, cette princesse avait envoyé dès le matin un carrosse à six chevaux à la maison professe pour chercher le père Le Comte ; [...] ce jésuite surpris lui avait demandé en arrivant, par quelle raison elle voulait se confesser dans un temps destiné à toute autre chose ; et que la princesse lui avait dit : non, mon père, ce n'est pas pour me confesser que je vous ai mandé aujourd'hui ; mais afin que vous me dessiniez promptement un habillement de Chinoise : je sais que vous avez été à la Chine : et je voudrais me masquer ce soir à la manière de ce pays-là. Le confesseur avoua ingénument qu'il avait eu plus de commerce avec les Chinois qu'avec les Chinoises : il fallut pourtant qu'il traçât la figure, après quoi on le renvoya, et l'on songea à travailler à la mascarade⁴².

Dans l'intérêt porté par la duchesse de Bourgogne à la Chine, se mêlaient dimensions religieuses, savantes et ludiques : en cela, elle agissait comme tous ses contemporains.

La duchesse de Bourgogne, par ailleurs, aimait en effet les contes et l'on se souviendra qu'en 1702, elle avait accepté que la comtesse d'Auneuil lui dédie *La tyrannie des fées détruite*. Elle avait été aussi la destinataire des *Histoires de piété et de morale* de l'abbé Choisy⁴³ et, selon une tradition répandue, celle des *Mille et*

³⁸ Ce privilège figure en tête de Pierre de VILLIERS, *Poèmes et autres poésies*, Paris, Jacques Collombat, 1712, n.p.

³⁹ SAINT-SIMON, t. I, p. 308.

⁴⁰ HAUSSONVILLE, t. I, pp. 176-177.

⁴¹ Joachim BOUVET, *L'état présent de la Chine en figures*, Paris, Pierre Giffart, 1697.

⁴² Anne-Marguerite PETIT, dame DUNOYER, *Lettres historiques et galantes*, Paris, Seguin, 1790, t. I, pp. 328-329.

⁴³ Ce titre édifiant ne doit pas faire illusion : « L'abbé de Choisy [...] travestit ses histoires pieuses en contes de fées racontés par une nourrice » (Yvan LOSKOUTOFF, *La sainte et la fée. Dévotion à l'enfant Jésus et mode des contes merveilleux à la fin du règne de Louis XIV*, Genève, Droz [« Histoire des idées et critique littéraire »], 1987, p. 155). Voir la contribution de Fabrice PREYAT au présent volume.

un jour de Pétiis⁴⁴. Elle ne pouvait que goûter *Les mille et une nuit*. Les travaux les plus récents permettent d'affirmer que ce recueil a été traduit pour la première fois du pehlvi en arabe au milieu du VIII^e siècle. Intitulé *Hazar afsana – Mille contes* –, l'ouvrage relevait à l'origine du genre du *miroir des princes* et figurait parmi les ouvrages de fiction exemplaire. Cependant, cette visée didactique n'avait ensuite cessé de s'effacer. Le manuscrit arabe le plus ancien – celui qui a été traduit par Galland – montre qu'au terme de cette évolution, l'œuvre avait acquis une fonction avant tout ludique et que sa progression narrative reposait désormais sur le principe de la surenchère d'un conte sur l'autre, technique compositionnelle qui vise à maintenir en haleine l'attention du sultan et, par là, de tous les destinataires⁴⁵.

Au vu de ces éléments, Galland était assuré que la duchesse goûterait la traduction d'un ouvrage si conforme au précepte horatien de *l'utile dulci*. Si le *Journal* de Galland n'a été conservé qu'à partir de l'année 1708, il permet d'affirmer qu'à ce moment en tout cas, sa stratégie avait fonctionné. Le mardi 31 décembre 1709, il se rend à Versailles où il présente « à madame la marquise d'O deux exemplaires du 8. tome des *Mille et une nuit*, reliés en maroquin rouge, l'un sans armes, pour elle, et l'autre avec les armes de madame la duchesse de Bourgogne pour en faire présent à cette princesse »⁴⁶. Même manège lors des étrennes de 1710 :

J'avais présenté à madame la marquise d'O, dame du palais de madame la duchesse de Bourgogne deux exemplaires du huitième tome des *Mille et une nuit*, dont tout l'ouvrage lui était dédié, le mardi. Je lui souhaitai la bonne année le matin. Elle me dit qu'elle avait présenté à madame la duchesse de Bourgogne l'exemplaire qui était destiné pour cette princesse qui avait été si occupée qu'elle n'avait pu en commencer la lecture comme elle l'eût souhaité⁴⁷.

Même si Galland rappelle à la marquise d'O que « tout l'ouvrage lui était dédié », officieusement, on le voit, la destinataire principale est bel et bien la duchesse de Bourgogne. Galland et la marquise y trouvaient tous deux leur compte : le premier parce que l'approbation donnée par une personnalité aussi importante de la cour ne pourrait manquer de rejaillir sur l'ouvrage ; la seconde, parce qu'elle procurait ainsi à sa maîtresse la primeur d'une œuvre dont toute la cour s'était entichée. À la mort du grand dauphin, son beau-père, le 14 avril 1711, la duchesse de Bourgogne devint dauphine. Pour la marquise d'O, ce fut le couronnement d'une stratégie d'ascension qui lui permit d'avoir ses entrées dans le cercle le plus rapproché du roi :

Au commencement de cette année [1712], le Roi se mit à faire porter son dîner une fois ou deux la semaine chez M^{me} de Maintenon, ce qui ne s'était point encore

⁴⁴ Cette tradition est reprise notamment, mais sans preuve décisive, par Christelle Bahier-Porte dans son introduction aux *Mille et un jour* dans François PÉTIS DE LA CROIX, *Histoire de la sultane de Perse et des vizirs ; Les mille et un jours. Contes persans*, Paris, Champion (« Bibliothèque des génies et des fées », 8), 2006, p. 229.

⁴⁵ Voir Aboubakr CHRAÏBI, *Les mille et une nuits. Histoire du texte et classification des contes*, Paris, L'Harmattan, 2008.

⁴⁶ Antoine GALLAND, *Journal (1646-1715). La période parisienne*, Frédéric BAUDEN, Richard WALLER (éds.), Louvain-Paris-Walpole, Peeters, 2011, t. 1, p. 528.

⁴⁷ *Id.*, 2012, t. II, p. 51 (1^{er} janvier 1710).

vu, et ce qu'il continua le reste de sa vie ; mais, dans la belle saison, ces dîners se faisaient souvent à Trianon et à Marly, sans y coucher. La compagnie était fort courte, et toujours la même : la Dauphine, qui malheureusement n'en vit que les premiers, M^{me} de Maintenon, M^{mes} de Dangeau, de Lévis, d'O, et de Caylus, la seule qui ne fût pas dame du palais ; qui que ce soit n'y entraient, non pas même le maître d'hôtel en quartier ⁴⁸.

Elle ne jouit guère de ce privilège. Le 1^{er} février 1712, Galland lui remit les deux volumes reliés en maroquin du tome IX et, dès le lendemain, la marquise d'O lui fit part du fait « que madame la Dauphine avait reçu l'exemplaire des *Mille et une nuit* avec bien du plaisir » ⁴⁹. Ce devait être l'un de ses derniers : le 12 février suivant, elle succombait à une septicémie. Le lundi 3 mars, Galland se rendit à Versailles pour faire son « compliment » à la marquise d'O qu'il trouva « dans une grande affliction de la mort de madame la dauphine qui l'avait honorée d'une confiance toute particulière depuis quatorze ans » ⁵⁰.

On peut penser que Galland, ayant en tête que l'ouvrage serait lu par une princesse qui aurait dû être appelée un jour à être reine de France, a renforcé les éléments qui en rappelaient la visée initiale. Si les *Fables indiennes, politiques et morales de Bidpai* constituent un art de régner à destination d'un futur monarque, *Les mille et une nuit* peuvent être lues comme un manuel d'éducation à l'usage d'une souveraine. Galland contribuait ainsi à la production d'une littérature pédagogique féminine lancée par le Petit Concile dans le cadre du préceptorat des enfants royaux ⁵¹.

La figure féminine centrale est, bien entendu, Scheherazade dont Galland n'a cessé d'augmenter la prédominance sur l'ensemble du recueil ⁵². La sultane lui offrait l'opportunité de tracer le portrait d'une reine parfaite qui sauve son peuple en rendant à son époux Schariar – un sultan que sa mélancolie a métamorphosé en Barbe bleue – sa stature de monarque. Cette situation narrative induisait inmanquablement des rapprochements avec des modèles dont le père Pierre Le Moyne avait dressé le catalogue dans *La galerie des femmes fortes*. Jouant avec habileté des réminiscences intertextuelles, Galland fait de sa Scheherazade une nouvelle Judith, par le courage, et une nouvelle Esther, par sa douceur : « J'ai dessein d'arrêter le cours de cette barbarie que le sultan exerce sur les familles de cette ville. Je veux dissiper la juste crainte que tant de mères ont de perdre leurs filles d'une manière si funeste » ⁵³.

⁴⁸ SAINT-SIMON, t. IV, pp. 385-386.

⁴⁹ Antoine GALLAND, *Journal*, Paris, Bibliothèque nationale de France, Ms. Fr. 15279, t. III (1712-1713), f^o 24 (2 fév. 1712).

⁵⁰ *Id.*, f^o 41.

⁵¹ Voir Fabrice PREYAT, *Le Petit Concile de Bossuet et la christianisation des mœurs et des pratiques littéraires sous Louis XIV*, Berlin, Lit Verlag (« Ars Rhetorica », 17), 2007, pp. 433 sq. Les nouveaux éléments que nous dégagons ici sont de nature à appuyer l'hypothèse controversée d'une proximité de Galland avec ce cénacle (*id.*, pp. 21-22).

⁵² Manuel COUVREUR, « Antoine Galland ou L'art de la polyphonie à une voix », dans Anne DEFRENCE et Jean-François PERRIN (éds.), *Le conte en ses paroles. La figuration de l'oralité dans le conte merveilleux du classicisme aux Lumières*, Paris, Desjonquères (« L'esprit des Lettres »), 2006, p. 163-179.

⁵³ *Les mille et une nuit*, *op. cit.*, t. I, pp. 43-44.

Nombre de pages dépassent le portrait de la seule princesse idéale, pour livrer des considérations générales sur le bon gouvernement et définir les mérites attendus de tout souverain :

Le prince Beder était digne de les commander. En effet, comme il y avait longtemps qu'il paraissait en public, ils avaient eu tout le loisir de remarquer, qu'il n'avait pas cet air dédaigneux, fier, et rebutant, si familier à la plupart des autres princes, qui regardent tout ce qui est au-dessous d'eux avec une hauteur et un mépris insupportable. Ils savaient au contraire, qu'il regardait tout le monde avec une bonté qui invitait à s'approcher de lui, qu'il écoutait favorablement ceux qui avaient à lui parler ; qu'il leur répondait avec une bienveillance qui lui était particulière, et qu'il ne refusait rien à personne, pour peu que ce qu'on lui demandait, fût juste ⁵⁴.

Après son accession au trône, Beder confirmera par ses actions qu'il est un monarque accompli :

Le grand vizir fit ensuite le rapport de plusieurs affaires importantes sur lesquelles il pronça avec une sagesse qui fit l'admiration de tout le conseil. Il déposa ensuite plusieurs gouverneurs convaincus de malversation, et en mit d'autres à leur place, avec un discernement si juste et si équitable, qu'il s'attira les acclamations de tout le monde, d'autant plus honorables, que la flatterie n'y avait aucune part. [...] La première année de son règne, le roi Beder s'acquitta de toutes les fonctions royales avec une grande assiduité. Sur toute chose il prit un grand soin de s'instruire de l'état des affaires, et de tout ce qui pouvait contribuer à la félicité de ses sujets. L'année suivante, après qu'il eut laissé l'administration des affaires à son conseil, sous le bon plaisir de l'ancien roi, son père ; il sortit de la capitale sous prétexte de prendre le divertissement de la chasse ; mais c'était pour parcourir toutes les provinces de son royaume, afin d'y corriger les abus ; d'établir le bon ordre et la discipline partout, et ôter aux princes ses voisins malintentionnés, l'envie de rien entreprendre contre la sûreté et la tranquillité de ses états, en se faisant voir sur les frontières ⁵⁵.

Gageons que si le duc de Bourgogne a lu ces pages, il aura dû y retrouver bien des traits des *Aventures de Télémaque*. Aucun lecteur ne pouvait manquer d'établir un rapprochement avec les premières années du règne, époque heureuse où le Roi-Soleil avait parcouru toute la France, convoqué les grands jours d'Auvergne et entrepris de réformer le système judiciaire. Mais, d'une certaine manière, et comme Fénelon, en soulignant les qualités d'un bon souverain, Galland laissait apparaître en creux les failles qui minaient la fin du règne. Sous le masque oriental, il vitupère l'intolérance religieuse. Comment ne pas songer ici à l'édit de Fontainebleau qui n'autorisait plus l'inhumation des protestants que nuitamment, sans cérémonie et hors des espaces consacrés :

Il fit toutes les diligences possibles pour rendre les derniers devoirs au défunt. Il lava son corps, il l'ensevelit, et après lui avoir fait une fosse dans le jardin (car comme

⁵⁴ *Histoire de Beder prince de Perse, et de Giauhare princesse du royaume de Samandal*, dans *Les mille et une nuit*, *id.*, t. vii, pp. 250-251.

⁵⁵ *Id.*, pp. 252-253.

les Mahométans n'étaient que tolérés dans cette ville d'idolâtres, ils n'avaient pas de cimetière public) il l'enterra lui seul ⁵⁶.

Autre dénonciation, celle de la « manière, qu'on peut appeler cruelle, barbare et inhumaine » dont on traitait les déments :

Dans l'hôpital des fous, où je puis vous assurer que chaque jour, pendant tout le temps que j'ai été détenu dans cet enfer, on n'a pas manqué de me bien régaler à grands coups de nerfs de bœuf. [...] Je ne suis pas fou ; mais, si j'avais à le devenir, rien ne serait plus capable de me jeter dans une si grande disgrâce, que les coups dont tu m'assomes ⁵⁷.

D'avoir eu sans cesse en tête que sa traduction serait lue par la duchesse de Bourgogne a rendu aux *Mille et une nuits* la fonction morale et politique qui avait été la leur, plus d'un millénaire avant que Galland ne s'en empare.

Les qualités spécifiques requises d'une princesse, s'ajoutent à celles que se doit de posséder toute femme. Le portrait de Scheherazade inverse et complète la liste des qualités que les contes de ses contemporains masculins, comme Perrault, prêtaient à leurs héroïnes ⁵⁸. Il suffit de comparer « toutes les perfections imaginables » dont les fées parent *La belle au bois dormant* :

La plus jeune lui donna pour don qu'elle serait la plus belle du monde, celle d'après qu'elle aurait de l'esprit comme un ange, la troisième qu'elle aurait une grâce admirable à tout ce qu'elle ferait, la quatrième qu'elle danserait parfaitement bien, la cinquième qu'elle chanterait comme un rossignol, et la sixième qu'elle jouerait de toutes sortes d'instruments dans la dernière perfection ⁵⁹.

avec celles dont est dotée Scheherazade :

[Elle] avait un courage au-dessus de son sexe, de l'esprit infiniment, avec une pénétration admirable. Elle avait beaucoup de lecture, et une mémoire si prodigieuse, que rien ne lui était échappé de tout ce qu'elle avait lu. Elle s'était heureusement appliquée à la philosophie, à la médecine, à l'histoire et aux beaux-arts, et elle faisait des vers mieux que les poètes les plus célèbres de son temps. Outre cela elle était

⁵⁶ Suite de l'histoire du prince Camaralzaman, depuis sa séparation d'avec la princesse Badoure, dans *Les mille et une nuit*, id., t. VI, p. 291.

⁵⁷ *Le dormeur éveillé. Histoire*, dans *Les mille et une nuit*, Paris, Florentin Delaulne, 1712, t. IX, pp. 21, 101. La dénonciation de la misère est également bien présente, ainsi que l'a bien mis en lumière Jean-Paul SERMAIN, *Le conte de fées du classicisme aux Lumières*, Paris, Desjonquères (« L'esprit des Lettres »), 2005, pp. 127-148.

⁵⁸ Galland s'inscrit dans une ligne d'émancipation mise en évidence par Anne Defrance (*Les contes de fées et les nouvelles de madame d'Aulnoy [1690-1698] : l'imaginaire féminin à rebours de la tradition*, Genève, Droz, 1998) et Nadine Jasmin (*Naissance du conte féminin : mots et merveilles. Les contes de fées de madame d'Aulnoy [1690-1698]*, Paris, Champion [« Lumières classiques », 44], 2002, pp. 347-421).

⁵⁹ Charles PERRAULT, *Histoires ou Contes du temps passé, avec des moralités*, dans *Contes merveilleux*, Tony GHEERAERT (éd.), Paris, Champion (« Bibliothèque des génies et des fées », 4), 2005, p. 186.

pourvue d'une beauté excellente, et une vertu très solide couronnait toutes ses belles qualités ⁶⁰.

Galland, nous l'avons vu, opérait cette même précellence des qualités intellectuelles sur les qualités physiques, et des savoirs solides sur les savoirs d'agrément, quand il vantait les mérites de la marquise d'O.

Dans le conte de *Noureddin et de la belle Persienne*, Galland débute par une scène, absente du manuscrit arabe, où les courtisans discutent des mérites que doit avoir une femme. Galland y silhouette, au travers de celui d'une esclave, le parangon de l'épouse, voire de la maîtresse idéale :

Quelques-uns prétendaient qu'il suffisait qu'une esclave que l'on achetait, fût belle et bien faite, pour se consoler des femmes, que l'on est obligé de prendre par alliance, ou par intérêt de famille, qui n'ont pas toujours une grande beauté, ni les autres perfections du corps en partage.

Les autres soutenaient [...] que la beauté, et toutes les belles qualités du corps, n'étaient pas les seules choses que l'on devait rechercher dans une esclave ; mais qu'il fallait qu'elles fussent accompagnées de beaucoup d'esprit, de sagesse, de modestie, d'agrément, et s'il se pouvait, de plusieurs belles connaissances. La raison qu'ils en apportaient, est, disaient-ils, que rien ne convient davantage à des personnes qui ont de grandes affaires à administrer, qu'après avoir passé toute la journée dans une occupation si pénible, de trouver en se retirant en leur particulier, une compagnie, dont l'entretien était également utile, agréable et divertissant. Car enfin, ajoutaient-ils, c'est ne pas différer des bêtes, que d'avoir une esclave pour la voir simplement, et contenter une passion que nous avons commune avec elles ⁶¹.

Galland tient à préciser que la conversation d'une esclave parfaite ne doit pas seulement être « agréable et divertissante », elle doit être « utile ».

La lignée dans laquelle Galland entend s'inscrire est celle des conteuses et de M^{me} d'Aulnoy, en particulier. Scheherazade a, face à elle, un homme auquel ses mésaventures conjugales ont « persuadé qu'il n'y avait pas une femme sage » ⁶², mais elle n'entend pas pour autant donner de la femme une image angélique. Le héros de *l'Histoire des amours de Camaralzaman* refuse de se marier en arguant des ouvrages qu'il a lus et des récits qu'on lui fait tous les jours de la malice des femmes ⁶³. Cela donne lieu à un dialogue très développé – scène absente du manuscrit arabe – avec sa mère Fatime :

Mon fils, dit-elle, je vous prie, si cela ne vous fait pas de peine, de me dire quelles sont donc les raisons qui vous donnent une si grande aversion pour le mariage ? Si vous n'en avez pas d'autre que celle de la malice, et de la méchanceté des femmes, elle ne peut pas être plus faible, ni moins raisonnable. Je ne veux pas prendre la défense des méchantes femmes, il y en a un très grand nombre, j'en suis très persuadée : Mais

⁶⁰ *Les mille et une nuit*, op. cit., t. 1, pp. 42-43.

⁶¹ *Histoire de Noureddin et de la belle Persienne*, dans *Les mille et une nuit*, Paris, Veuve Claude Barbin, 1706, t. VII, pp. 4-5.

⁶² *Les mille et une nuit*, op. cit., t. 1, p. 40.

⁶³ *Histoire des amours de Camaralzaman prince de l'île des Enfants de Khaledan, et de Badoure princesse de la Chine*, dans *Les mille et une nuit*, Paris, Veuve Claude Barbin, 1705, t. VI, p. 91.

c'est une injustice des plus criantes, de les taxer toutes de l'être. Hé, mon fils, vous arrêtez-vous à quelques-unes, dont parlent vos livres, qui ont causé à la vérité de grands désordres, et que je ne veux pas excuser. Mais, que ne faites-vous attention, à tant de monarques, tant de sultans, et tant d'autres princes particuliers, dont les tyrannies, les barbaries et les cruautés, font horreur, à les lire dans les histoires que j'ai lues comme vous. Pour une femme, vous trouverez mille de ces tyrans, et de ces barbares. Et les femmes, honnêtes et sages, mon fils, qui ont le malheur d'être mariées à ces furieux, croyez-vous qu'elles soient fort heureuses ?

Madame, reprit Camaralzaman, je ne doute pas qu'il n'y ait un grand nombre de femmes, sages, vertueuses, bonnes, douces, et de bonnes mœurs. Plût à Dieu qu'elles vous ressemblassent toutes ! Ce qui me révolte, c'est le choix douteux, qu'un homme est obligé de faire pour se marier, ou plutôt, qu'on ne lui laisse pas souvent la liberté de faire à sa volonté.

Supposons que je me sois résolu de m'engager dans le mariage, comme le sultan mon père le souhaite avec tant d'impatience. Quelle femme me donnera-t-il ? Une princesse apparemment, qu'il demandera à quelque prince de ses voisins, qui se fera un grand honneur de la lui envoyer. Belle ou laide, il faudra la prendre. Je veux qu'aucune autre princesse ne lui soit comparable en beauté. Qui peut assurer qu'elle aura l'esprit bien fait, qu'elle sera traitable, complaisante, accueillante, prévenante, obligeante ? que son entretien ne sera que des choses solides, et non pas d'habillements, d'ajustements, d'ornements, et de mille autres badineries, qui doivent faire pitié à tout homme de bon sens ? En un mot, qu'elle ne sera pas fière, hautaine, fâcheuse, méprisante, et qu'elle n'épuisera pas tout un état, par ses dépenses frivoles, en habits, en pierreries, en bijoux, et en magnificence folle, et mal entendue ⁶⁴.

Les mariages de convenance étaient au cœur de la société musulmane, comme de la société française du temps.

Comme plus tard la marquise de Merteuil, certaines héroïnes s'excusent des désordres de leur vie sur la pression sociale à laquelle elles ont été soumises contre leur gré. Ainsi de l'épouse d'un génie qui a été mariée de force et qui se considère comme fondée à se venger : « Les hommes feraient mieux de ne pas contraindre les femmes, ce serait le moyen de les rendre sages » ⁶⁵. Alors que l'original arabe est muet sur les raisons qui incitent la princesse Badoure à refuser tous les partis, Galland la justifie par un argument de même nature :

Sire, disait la princesse au roi de la Chine ; vous voulez me marier, et vous croyez par là, me faire un grand plaisir. J'en suis persuadée, et je vous en suis très obligée. Mais où pourrais-je trouver ailleurs que près de Votre Majesté des palais si superbes, et des jardins si délicieux ? J'ajoute que sous votre bon plaisir, je ne suis contrainte en rien ; et qu'on me rend les mêmes honneurs, qu'à votre propre personne. Ce sont des avantages que je ne trouverais en aucun autre endroit du monde, à quelque époux que je voulusse me donner. Les maris veulent toujours être les maîtres, et je ne suis pas d'humeur à me laisser commander ⁶⁶.

⁶⁴ *Id.*, pp. 99-100.

⁶⁵ *Les mille et une nuit*, *op. cit.*, t. 1, p. 37.

⁶⁶ *Histoire des amours de Camaralzaman*, dans *Les mille et une nuit*, *op. cit.*, t. vi, pp. 119-120.

À rebours de l'image traditionnelle du harem, Galland se plaît à souligner la liberté sexuelle des femmes orientales. Par exemple, dans l'*Histoire du prince Amgiad, et d'une dame de la ville des mages*, celle-ci, en faisant des avances au premier qui accepte immédiatement de la suivre, enfreint les règles de la bienséance féminine. L'écart par rapport aux usages français est d'autant plus sensible que – dans ce passage où l'humour affleure – la dame se montre particulièrement pressée de jouir du jeune homme :

Le prince Amgiad [...] se hasarda enfin d'aller seul, au bain. Au retour, comme il passait par une rue, où il n'y avait personne, il rencontra une dame, qui venait à lui.

La dame, qui vit un jeune homme très bien fait, et tout frais sorti du bain, leva son voile, et lui demanda où il allait d'un air riant, et en lui faisant les yeux doux : Amgiad ne put résister aux charmes qu'elle lui fit paraître. Madame, répondit-il ; je vais chez moi, ou chez vous, cela est à votre choix.

Seigneur, répondit la dame, avec un souris agréable ; les dames de ma sorte, ne mènent pas des hommes chez elles, elles vont chez eux.

Amgiad fut dans un grand embarras de cette réponse, à laquelle il ne s'attendait pas ⁶⁷.

L'audace décidée de la jeune femme comme l'embarras ridicule dans lequel elle plonge ainsi son comparse masculin sont autant de topiques du conte féminin ⁶⁸.

Avec *Les deux sœurs jalouses de leur cadette*, Galland conclut le recueil sur une histoire qui résume cette vision positive de la femme à travers le portrait et le parcours de son héroïne Parizade ⁶⁹. Si Fénelon, dans son traité *De l'éducation des filles*, enregistrait comme acquis que les femmes « sont faites pour des exercices modérés : leur corps aussi bien que leur esprit est moins fort et moins robuste que celui des hommes » ⁷⁰, Galland, au contraire, préconise que les filles reçoivent exactement la même éducation que celle des garçons :

Dès que les deux princes furent en âge, l'intendant des jardins leur donna un maître pour leur apprendre à lire et à écrire, et la princesse leur sœur qui se trouvait aux leçons qu'on leur donnait, montra une envie si grande d'apprendre à lire et à écrire, quoique plus jeune qu'eux, que l'intendant des jardins ravi de cette disposition, lui donna le même maître. Piquée d'émulation par sa vivacité et par son esprit pénétrant, elle devint en peu de temps aussi habile que les princes ses frères.

⁶⁷ *Histoire du prince Amgiad, et d'une dame de la ville des mages*, dans *Les mille et une nuit*, *op. cit.*, t. VI, pp. 375-376.

⁶⁸ Voir Anne DEFRANCE, *op. cit.*, p. 316 et Nadine JASMIN, *op. cit.*, pp. 347-426.

⁶⁹ Ce conte est un ajout de Galland qui développe l'un des récits que lui avait faits le maronite alépin Anṭūn Yūsuf Ḥannā Diyāb, lors de son passage à Paris en 1708. Il s'agit d'une variante du troisième conte *La trompeuse trompée* de la *Posilecheata* de Pompeo Sarnelli, parue à Naples en 1684. Même s'il ne semble pas que Galland s'y soit reporté, on notera que les deux versions se rejoignent dans leur apologie des femmes (voir *Les contes napolitains*, traduction et préface par Claude Perrus, Belfort, Circé, 2000, pp. 67 sq.). Cet aspect s'effacera de la version scénique que Carlo Gozzi en tirera dans *L'oiseau vert*. On notera que ce conte qui figure dans l'ultime tome des *Mille et une nuit* a été écrit après la mort de la duchesse de Bourgogne.

⁷⁰ François DE SALIGNAC DE LA MOTHE-FÉNELON, *De l'éducation des filles*, dans *Œuvres*, Jacques LE BRUN (éd.), Paris, Gallimard (« Bibliothèque de la Pléiade »), 1983, t. I, p. 92.

Depuis ce temps-là les frères et la sœur n'eurent plus que les mêmes maîtres dans les autres beaux arts, dans la géographie, dans la poésie, dans l'histoire, et dans les sciences, même dans les sciences secrètes, et comme ils n'y trouvaient rien de difficile, ils y firent un progrès si merveilleux, que les maîtres en étaient étonnés, et que bientôt ils avouèrent sans déguisement, qu'ils iraient plus loin, qu'ils n'étaient allés eux-mêmes, pour peu qu'ils continuassent. Dans les heures de récréation, la princesse apprit aussi la musique, à chanter, et à jouer de plusieurs sortes d'instruments. Quand les princes apprirent à monter à cheval, elle ne voulut pas qu'ils eussent cet avantage sur elle : elle fit ses exercices avec eux, de manière qu'elle savait monter à cheval, le mener, tirer de l'arc, jeter la canne ou le javelot avec la même adresse, et souvent même elle les devançait à la course ⁷¹.

Non seulement, Parizade égale ses frères dans tous les exercices, fussent-ils guerriers, mais, par son courage et son intelligence, elle les surpassera et remportera l'épreuve de l'oiseau qui parle à laquelle ils avaient tous deux échoué ⁷².

Par cette conception nouvelle d'un idéal féminin, *Les mille et une nuit* prennent parti dans les querelles du temps. Celle des anciens et des modernes s'était vue investie de nouveaux enjeux, après que Boileau s'en était pris aux femmes dans sa dixième *Satire* parue en 1694. Perrault – qui avait bien compris que ce boulet misogyne visait l'ensemble du public acquis à la cause des modernes – avait aussitôt riposté par une *Apologie des femmes*. Galland a dû mesurer combien *Les mille et une nuit* apporteraient d'eau au moulin de la cause féminine. Elles firent mouche, en effet, et, le 16 avril 1705, Gisbert Cuper écrivait à son ami :

Ce livre est sans doute un grand amusement pour le beau sexe ; elles ne se lasseront pas à lire ces aventures bizarres, et leur curiosité sera au moins aussi grande que celle de ce roi imaginaire. L'on me dit que ce livre trouve dans ces pays plus de lectrices, pour parler ainsi, que de lecteurs ; je n'en suis pas étonné, et l'on sait assez que la curiosité du sexe va bien plus loin que celle des hommes ⁷³.

Les lectrices se régalerent certes, mais les lecteurs ne demeurèrent pas en reste :

Les contes qui paraissent sous le titre de *Mille et une nuit* sont assez bien reçus à la cour, à Paris, et dans les provinces, aussi bien par les messieurs que par les dames. On n'aurait pas le même empressement pour d'autres ouvrages que j'aurais pu faire imprimer il y a longtemps et qui ne le seront peut-être jamais ⁷⁴.

Galland pouvait se targuer – à bon droit, mais avec une pointe de désabusement – d'avoir touché le large public qu'il avait visé.

Un autre visage royal eut encore l'occasion de se pencher sur ce *miroir des princesses*. L'on peut penser que c'est la duchesse de Bourgogne qui fit découvrir les *Mille et une nuit* à sa sœur cadette, Marie-Louise de Savoie, qui était devenue aussi

⁷¹ *Les deux sœurs jalouses de leur cadette*, dans *Les mille et une nuit*, Paris, Florentin Delaulne, 1717, t. XII, pp. 219-221.

⁷² *Id.*, pp. 280-281.

⁷³ Antoine GALLAND, *Correspondance, op. cit.*, p. 493 (lettre de Gisbert Cuper à Antoine Galland, 16 avr. 1705).

⁷⁴ Lettre d'Antoine Galland à Gisbert Cuper (oct. 1704), citée par Mohamed Abdel-HALIM, *op. cit.*, p. 259.

sa belle-sœur par son mariage en 1701 avec le roi Philippe V d'Espagne, frère cadet du duc de Bourgogne. En attestent les efforts déployés par la princesse des Ursins, sa *camarera mayor* par la volonté de M^{me} de Maintenon, afin de s'en procurer au plus vite les volumes. Pour la faire patienter, son correspondant à Paris, le maréchal de Tessé, lui envoya un succédané des *Mille et une nuit* « dont l'auteur ou s'est ennuyé ou est mort » :

Voici, Madame, le premier tome des *Mille et un jours*, car aux nuits il est juste que les jours succèdent. Il était en usage que c'était les nuits qui succédaient aux jours, mais comme tout est changé, et que la charrue, comme l'on dit, va devant les bœufs, les *Nuits*, qui ne sont pas encore achevées, ont précédé les *Jours*, dont voici le commencement. J'aurai l'attention de vous en adresser la suite, à mesure qu'elle sera imprimée. Ne suis-je pas bien heureux, Madame, de m'être fait le grand bibliothécaire de la petite bibliothèque de la reine.

En 1713, l'instance est toujours aussi pressante :

Au reste, Madame, sur quelle pernicieuse herbe aviez-vous, comme l'on dit, marché, le jour que vous ne me menacez pas de moins que de me mettre mal avec la reine. *Les mille et un jours* et *Les mille et une nuits*, qui ne s'impriment plus, ne doivent non plus m'être reprochés, qu'à vous ma goutte, mais puisque vous m'assurez que ces sortes de riens peuvent au moins servir à l'amusement de cette respectable, et au même temps aimable Majesté, je lui fais aujourd'hui la fondation d'un ou deux volumes par mois⁷⁵.

Une dauphine de France et une reine d'Espagne avaient pris plaisir à se divertir du merveilleux de ces contes, s'étaient instruites des usages des divers peuples de l'Orient et n'avaient pu qu'admirer le courage de la sultane Scheherazade, leur consœur indienne.

⁷⁵ Lettres à la princesse des Ursins (TESSÉ, p. 317 [21 juin 1710], p. 405 [31 déc. 1712] et pp. 413-414 [6 fév. 1713]).

